

Tesco verse une amende pour solder son scandale comptable

DISTRIBUTION

Le numéro un des supermarchés britanniques avait publié des bénéfices surévalués.

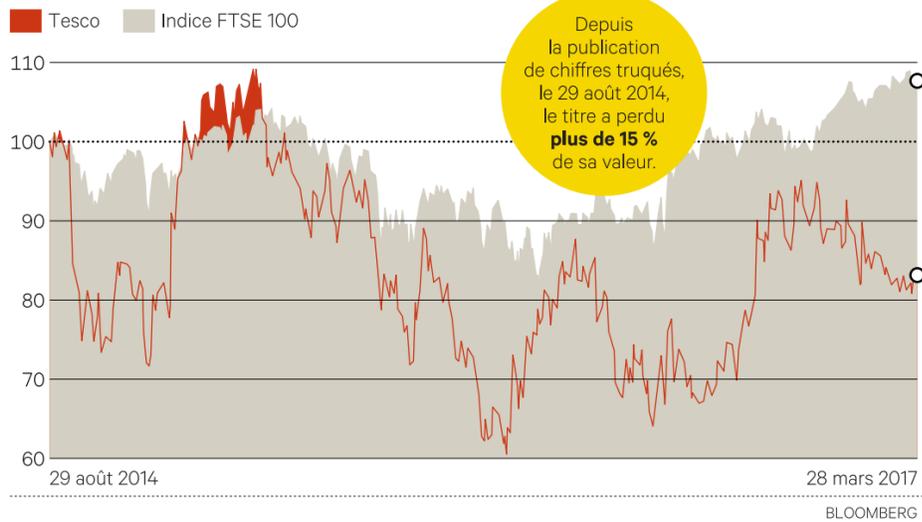
Vincent Collen
@VincentCollen
— Correspondant à Londres

Tesco espère tirer un trait sur le scandale comptable qui l'avait sévèrement secoué il y a deux ans et demi. Le numéro un britannique des supermarchés a signé un accord avec le Serious Fraud Office, le service de répression des fraudes outre-Manche. Il accepte de verser une amende de 214 millions de livres (près de 250 millions d'euros) pour mettre un terme à l'enquête lancée en septembre 2014, a-t-il été annoncé mardi. Le distributeur a reconnu qu'il avait à l'époque surévalué ses bénéfices de 326 millions de livres. Ce scandale avait éclaté peu après l'arrivée du nouveau patron, Dave Lewis, à la tête du groupe. Il avait mis en lumière la nécessité d'une reprise en main de l'entreprise, qui perdait par ailleurs des parts de marché face à ses concurrents, en particulier les discounters allemands Lidl et Aldi.

Tesco est parvenu en même temps à un autre accord avec la Financial Conduct Authority (FCA), le gendarme des marchés financiers. Le groupe dédommagera ses actionnaires qui ont été lésés entre la publication des chiffres suréva-

Tesco face aux valeurs phares de la Bourse de Londres

Base 100 au 29 août 2014



lués, le 29 août 2014, et leur correction, le 22 septembre suivant. Les quelque 10.000 investisseurs individuels et institutionnels qui ont acheté 320 millions d'actions Tesco entre ces deux dates pourront toucher 24,5 pence par titre. L'entreprise évalue le montant total des dédommagements à 85 millions de livres (près de 100 millions d'euros). Rien ne permet d'affirmer que le conseil d'administration était informé de la fraude comptable, précise la FCA dans un communiqué. L'accord ne met pas fin aux actions en justice dont Tesco est la

cible depuis que le scandale a éclaté. Les sommes en question sont « gérables » pour le géant de la distribution, soulignent les analystes de Moody's.

Faire face à un nouveau front

Le groupe a annoncé qu'il passerait une provision de 235 millions de livres dans ses comptes 2016-2017 pour en tenir compte. Cette affaire réglée, Dave Lewis doit maintenant faire face à un nouveau front. Deux des plus gros actionnaires de Tesco ont ouvertement critiqué le projet

d'acquisition du grossiste Booker, annoncé en janvier. Les fonds Schroders et Artisan Partners, qui détiennent à eux deux 9% du capital, estiment que l'opération est coûteuse et risquée. Tesco offre 3,7 milliards de livres en numéraire et en actions, une prime de plus de 20% sur le cours du titre Booker à la veille de l'annonce. Tesco reste « totalement déterminé » à poursuivre cette acquisition, a répondu mardi Dave Lewis.

🔗 Lire « Crible »
Page 36

Amazon s'offre une pépite au Moyen-Orient

E-COMMERCE

Le géant américain s'est offert Souq.com, numéro un dans le monde arabe, pour environ 700 millions de dollars.

Elsa Conesa
@ElsaConesa
— Bureau de New York

Amazon a toujours préféré grossir par ses propres moyens. Mais le géant de Seattle, qui ne s'interdit pas de procéder ponctuellement à des opérations de croissance externe, s'apprête à faire l'une des plus importantes acquisitions de son histoire. Il a annoncé, mardi, racheter Souq.com, un distributeur en ligne basé à Dubaï, afin de se positionner sur le marché en pleine croissance du Moyen-Orient. Selon la presse, le montant de l'opération, dont les modalités n'ont pas été communiquées, avoisinerait les 700 millions de dollars. Fondé en 2005 comme un site d'enchères par Ronaldo Mouchawar, un entrepreneur d'origine syrienne, Souq.com est devenu l'un des plus gros acteurs de l'e-commerce dans la région. Il propose près de 8,5 millions de références dans des catégories de produits allant de l'électronique au

prêt-à-porter, en passant par la décoration ou les produits d'entretien. L'entreprise, qui compte 6.000 employés en Arabie saoudite, aux Emirats et en Egypte, revendique 45 millions de visiteurs par mois. Elle a levé 425 millions de dollars de capitaux depuis sa création et a bouclé l'an dernier une levée de fonds de 275 millions auprès d'investisseurs internationaux. Elle était alors valorisée autour de 1 milliard de dollars.

Concurrence

Porté par le développement des smartphones et la démographie, le marché de la distribution en ligne se développe au Moyen-Orient. Il pourrait atteindre 20 milliards en 2020, selon AT Kearney, contre un peu plus de 5 milliards en 2015. Présent à Dubaï et Bahreïn, via ses activités de cloud, Amazon devra affronter la concurrence de la plate-forme Noon, montée par le milliardaire Mohamed Alabbar. Celle-ci doit être lancée dans les prochaines semaines et compte proposer 20 millions de références. Elle bénéficiera de l'appui financier de l'Arabie saoudite, via son fonds souverain Public Investment Fund. Mohamed Alabbar, qui préside une fondation qui gère des centres commerciaux (Emaar Malls), aurait d'ailleurs lui aussi tenté de mettre la main sur Souq en proposant 800 millions de dollars. ■

Présidentielle : le commerce plaide pour sauver ses emplois

DISTRIBUTION

Les commerçants craignent les effets de l'e-commerce et de la robotisation.

Philippe Bertrand
pbertrand@lesechos.fr

Sauver 1 million d'emplois. C'est en substance ce que les acteurs du commerce mettent dans la balance de l'accord qu'ils aimeraient passer avec les candidats à la présidentielle. « Notre secteur est confronté à une triple révolution : l'e-commerce, la bataille des données personnelles et la robotisation », explique aux « Echos » William Koeberlé, président du Conseil du commerce de France (CDCF). « Au Royaume-Uni, les études montrent que sous ce triple effet les effectifs du commerce vont passer en quelques années de 3 millions de personnes à 2 millions. La même menace pèse sur la France. »

Dans l'Hexagone, le commerce représente 3,5 millions d'emplois, dont 3 millions de salariés (90% en contrat à durée indéterminée, 83% à temps complet) et 500.000 indépendants, pour un total de 873.000 entreprises réalisant 1.409 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 10% de la valeur ajoutée de l'économie. Les magasins sont une porte d'entrée sur le marché de l'emploi pour de nombreux jeunes (24% des effectifs) et beaucoup de personnes non qualifiées. Les évolutions technologiques fragilisent cet écosystème qui, jusqu'à présent, crée encore de l'emploi avec environ 20.000 postes supplémentaires en 2016.

Équité fiscale

Sur le front de vente, les sites marchands comme Amazon font travailler de 3 à 5 fois moins

d'employés que les magasins « en dur » pour l'équivalent de 1 million de chiffre d'affaires. Plus discrète, la robotisation est à l'œuvre dans les entrepôts. Tous les grands distributeurs, de Carrefour à Intermarché en passant par Leclerc, optimisent leur chaîne logistique avec des plates-formes capables de livrer plusieurs formats de magasins, ainsi que les commandes Internet. Dans une publication récente, Roland Berger estime qu'à l'horizon 2025, dans la zone euro, ce sont 1,5 million d'emplois logistiques qui seront remplacés par des robots, les solutions robotisées permettant une réduction de 20% à 40% du coût de la manutention.

Pour ne pas être au cœur d'une vague de destructions d'emplois massive, les commerçants deman-



Dans l'Hexagone, le commerce représente 3,5 millions d'emplois, dont 3 millions de salariés.

Photo Jean-Sébastien Evrard/AFP

dent trois choses. D'abord, une équité fiscale entre les commerçants traditionnels et les cybermarchands. « Aujourd'hui les taxes portent surtout sur le foncier », résume William Koeberlé. De fait, la Taxcom, taxe sur les grandes surfaces, a été régulièrement augmentée, les élus estimant à tort que le commerce, non délocalisable, ne souffrait pas de la mondialisation. Le produit de cet impôt est passé de 612 millions en 2011 à 1,28 milliard en 2017. Le CDCF propose de le remplacer par un prélèvement sur le chiffre d'affaires acquitté par tous. Plus précisément, la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), syndicat des grands distributeurs, prône un transfert sur la TVA et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Deux crédits d'impôt

Pour sauver les emplois, les commerçants demandent également la réunion des abattements de charges sur les petits salaires dans un barème unique aboutissant notamment à la suppression de toute charge sur le SMIC. « L'exemple du CICE montre que ce type de mesure a un effet », estime William Koeberlé. Troisième grande demande : deux crédits d'impôt. L'un permettrait de favoriser la formation en alternance dans les entreprises. « Il est paradoxal que la collectivité finance les études générales et que l'on demande aux entreprises de financer l'apprentissage qui apporte pourtant une meilleure employabilité », souligne le président du CDCF. L'autre aiderait à la numérisation des petites entreprises. Sur ce dernier point, l'enjeu est de permettre à de petits commerçants de se créer une vitrine Internet. « Il y a l'e-commerce, mais aussi les 60% des consommateurs qui se renseignent sur la Toile avant d'acheter en magasin », rappelle William Koeberlé. ■

Éditions de
L'Observatoire LesEchos

« La période que nous traversons coïncide avec une accélération spectaculaire de l'histoire. Le système international semble en marche vers un désordre mondial... Et passerait de l'espoir à la peur. »

DOMINIQUE MOÏSI

Le nouveau
DÉSÉQUILIBRE
du monde

LE MONDE
D'OBAMA À TRUMP

L'Observatoire LesEchos